

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DES SCIENCES HUMAINES
DU 15 FÉVRIER 2017**

Membres présents ou représentés :

Enseignants : BONFAIT Olivier, CAMBERLIN Pierre (*procuration à Anne JEGOU*), CHAPPÉ Julien, ESPOSITO Arianna (*procuration à Olivier BONFAIT*), GAIMARD Maryse, JÉGOU Anne, KOSSMANN Perrine (*procuration à Alain RAUWEL*), LEFÈBVRE Sabine, LELEU Arnaud, MINONDO-KAGHAD Brigitte, RAUWEL Alain, SALÈS-WUILLEMIN Édith (*procuration à Brigitte MINONDO-KAGHAD*), THIBAUT Jean-Pierre, VIGREUX Jean, ZARA Vasco (*procuration à Maryse GAIMARD*).

Usagers : ADAMIAK Ambre (*procuration à Candice LACROIX*), AMA Jean-Baptiste (*procuration à Juliette DELAGE*), COLSON Marie-Hélène, DELAGE Juliette, DEVRY Pierre, DOLE Loïc, DUARTE Marion (*procuration à Juliette DELAGE*), GRENOUILLET Marius, HOMMEY Mathilde, LACROIX Candice, LAMANT Elodie (*procuration à Marius GRENOUILLET*), PICHON Valentin, THOMAS Jeffrey.

Personnels BIATSS : CLAIR Florence, HERRSCHER France, PAULUS Michèle.

Membres extérieurs : LOCHOT Éliane (*procuration à Sophie MAGNIEZ*), MAGNIEZ Sophie.

Absents excusés : CHAHRAOUI Khadija, BESSE Pierre, DAURE Pierre-Henri, GUICHARD Vincent, THIERRY Anne.

Invités : CHAPOTOT Sandrine, EL HANBALI Youssef, SALVADORI Philippe (*Président du Conseil*).

Secrétaire de séance : Alain RAUWEL.

1. Approbation du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 est **adopté à l'unanimité**.

2. Informations générales

- Le Doyen salue la présence de Mme Sophie Magniez, directrice du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Bourgogne, qui succède à M. Waszak dans le collège des personnalités extérieures.
- La campagne de vaccination décrétée à la suite de trois cas avérés de méningite est close. Il reste toutefois possible de se faire vacciner auprès du service de santé de l'Université.
- Mme Paulus évoque la session d'examens de janvier. Quelques problèmes de surveillance ont été notés en Musicologie et Psychologie. Il apparaît aussi que l'organisation des épreuves adaptées pour les étudiants handicapés, qui composent avec ordinateur ou secrétaire, est devenue plus lourde avec la prise en compte de pathologies nouvelles comme la dyslexie ou la dyspraxie. Il convient donc d'augmenter le vivier de secrétaires potentiels (et rémunérés). Mme Jégou, en charge de cette question à l'UFR, invite à diffuser l'information très tôt, dès les réunions de rentrée. Le Doyen profite de l'occasion pour saluer le courage de M. Pataille, étudiant handicapé de l'UFR qui s'apprête à soutenir sa thèse de Sociologie.
- Quelques masters ne respectent pas le principe de semestrialisation. Il est rappelé que la délibération de premier semestre est obligatoire.
- Le Doyen informe le Conseil que, lors du Conseil d'administration du 14 février, le représentant du Rectorat a exprimé l'inquiétude de son service face au petit nombre de places offertes en M 1 de Psychologie à partir de 2017, redoutant des litiges.

3. Tutorat

Une inquiétude certaine pesait sur le tutorat, les services centraux de l'Université ayant négligé pendant des semaines de communiquer le volume horaire alloué à l'UFR. La notification écrite annoncée le 15 décembre est arrivée le 13 février seulement. Au bout du compte, au lieu des 790 heures habituelles, l'UFR dispose d'environ 650 h, soit une perte d'une vingtaine de %, répartie entre départements au prorata du nombre d'étudiants. Les responsables du tutorat doivent désormais mettre en place rapidement les séances rendues possibles par la dotation. Le Conseil ne peut que constater la gestion calamiteuse de ce dossier par l'Université, lourde de conséquences, pour les étudiants en premier lieu, qui n'auront pu bénéficier de l'accompagnement régulier auquel ils ont droit.

4. Questions financières

- Le Conseil est informé de l'ouverture récente des comptes 2017.
- Deux demandes de subvention sont présentées, toutes deux au titre du département de Musicologie.
 - a) 600 € pour une master-class de jazz
 - b) validation de 500 € attribués par le département de musicologie au colloque « Le tempo dans l'acte de performance »

Unanimité.

5. Maquettes pour le prochain contrat quinquennal

Un historique du dossier est présenté. Il est d'usage que les renouvellements de maquettes se fassent à coûts constants. Or, à l'automne 2015 puis à l'automne 2016, la direction de l'Université a, par deux fois, annoncé des réductions de l'enveloppe destinée à la formation. Début 2016, l'UFR des Sciences humaines disposait d'un peu plus de 30 000 heures, ce qui, rapporté au nombre élevé des étudiants, en faisait l'UFR la moins dotée après le Droit - ce d'autant plus qu'il fallait dans plusieurs disciplines porter des maquettes de licence nettement inférieures aux obligations européennes jusqu'aux 1 500 heures réglementaires. Cette quadrature du cercle avait été atteinte néanmoins, au prix d'un travail considérable, lorsque survinrent les nouvelles prétentions de l'automne 2016, portant sur une réduction annoncée de 3 000 heures. Le Doyen opposa un refus ferme à cette hypothèse, qui détruisait dans la hâte le patient travail des mois antérieurs. Une négociation serrée permit de transiger sur une réduction d'un millier d'heures, avec un total de 29 050. L'UFR des Sciences humaines ne joue ainsi que pour 50 heures dans l'excédent de 56 000 heures estimé par la direction de l'Université ! Celle-ci a dû reconnaître qu'il eût été intolérable de faire porter à ceux qui avaient tenu leurs objectifs la responsabilité d'un excédent qui n'est d'ailleurs dû qu'à un continuels déficit de cadrage.

Deux éléments d'incertitude demeurent :

- l'un est mineur et porte sur la demande de 165 heures pour le 5^e parcours du master de Psychologie, à ce jour sans réponse ;
- l'autre est plus lourd et concerne les masters MEEF, dont on a appris qu'ils devaient être eux aussi ré-accrédités. Il y aurait donc une centaine d'heures à retirer dans les formations au Capes d'Histoire-Géographie et de Musicologie. Mme Jégou met en garde à ce propos contre l'unification du traitement des masters-concours, rappelant que leur sélectivité est très variable et que la bivalence de certains exige une dotation adaptée.

Les maquettes présentées au vote du Conseil ont été préparées selon le principe de ne pas toucher aux masters, et en licence de retirer des éléments considérés comme reconstructibles en cours de contrat. Il est à espérer notamment que le fonds de 2 à 4 000 heures destiné aux projets de soutien pédagogique et annoncé par la direction de l'Université pourra être utilisé. Étudiants et enseignants soulignent dans cette perspective l'intérêt des UE d'ouverture interdisciplinaires, qui demeurent trop peu nombreuses et qui devraient être amplifiées en Sciences sociales. M. Dole pose la question de la disparition de la 2^e langue vivante en L 1 d'Histoire. Le Doyen lui répond par l'espoir d'une restauration ultérieure, soulignant toutefois que la question des enseignements linguistiques devra être reconsidérée en termes de rapports entre horaires inclus dans les maquettes et offre du Centre de langues. Mme Herrscher souligne enfin que la nouveauté des propositions de formation impose un effort de communication précoce à destination des futurs étudiants.

L'ensemble des maquettes (hors master MEEF) est alors soumis au vote. M. Rauwel, en son nom et en celui de Mme Kossmann, annonce qu'il s'abstiendra ; il rend hommage au travail des collègues ayant préparé les projets les moins mauvais possibles, mais estime que la réduction par rapport au projet initial, pour atténuée qu'elle paraisse, demeure une concession à l'idéologie présidentielle, à laquelle il se refuse. M. Vigreux lui répond que le débat a déjà eu lieu dans les départements et que doit se manifester une solidarité de Faculté. M. Bonfait estime quant à lui qu'il est un temps pour résister et un temps pour obtempérer. Les maquettes sont adoptées **à l'unanimité moins deux abstentions.**

6. Questions diverses

- Le DU « Management du risque au travail » n'a pas ouvert faute de participants. Les perspectives pour l'avenir semblent meilleures.
- M. Vigreux fait part du décès récent du Professeur Pierre Lévêque, qui enseigna longtemps l'histoire contemporaine à l'uB, dirigea le département d'Histoire et demeura jusqu'à ses derniers jours très proche des chercheurs du Campus. P. Lévêque a marqué profondément des générations d'étudiants dijonnais. Pour honorer sa mémoire, le département d'Histoire propose qu'une salle du bâtiment Droit-Lettres lui soit consacrée. Le Conseil approuve cette proposition.

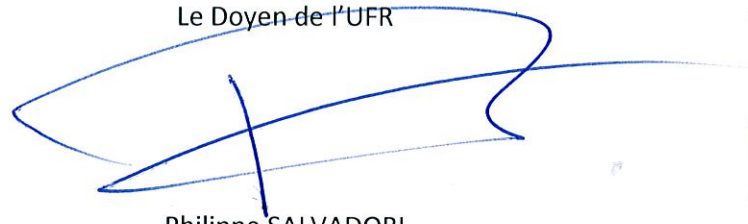
La séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance



Alain RAUWEL

Le Doyen de l'UFR



Philippe SALVADORI